

Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois

BILAN DE LA CONCERTATION

Table des matières

1. Contexte	2
1.1 Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).....	2
1.2 L'élaboration du PCAET couplée à une démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (TETE).....	3
1.3 Les obligations et les principes de la concertation pour l'élaboration d'un PCAET.....	3
2 Les instances de gouvernance du PCAET	4
2.1 Le comité de pilotage (COFIL)	4
2.2 Groupes de travail	4
3 Les différentes étapes de concertation	4
3.1 Concertation avec le grand public et les acteurs du territoire.....	4
3.1.1 Opération PEACT & LOVE	4
3.1.2 Le questionnaire en ligne	4
3.1.3 Ateliers participatifs	5
3.2 Concertation avec les services	6
3.3 Concertation avec les élus.....	8
4 Conclusion	9
5 Annexes	10

1. Contexte

1.1 Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, de la transition énergétique, écologique et solidaire du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois. C'est un outil de coordination qui organise, à l'échelle locale, la gestion économe des ressources et des consommations d'énergies, de façon à limiter les contributions à l'effet de serre et lutter efficacement contre le changement climatique.

Dès 2011, la CA de l'Auxerrois adopte son premier Plan climat 2011 – 2016 qui vise à mobiliser les acteurs du territoire autour d'un triple objectif :

- La lutte contre le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- La réduction de la vulnérabilité du territoire face à la raréfaction des énergies fossiles et à la hausse du prix de l'énergie (dont les aspects économiques et sociaux) ;
- L'adaptation du territoire à l'évolution du climat.

En 2015, la loi pour la Transition énergétique et la Croissance Verte impose aux plans climats, l'intégration relatifs à la préservation de la qualité de l'air. Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) devient un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'intégration de la qualité de l'air au PCAET est confortée et renforcée fin 2019, au travers la loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

La révision du PCET a été engagée par délibération 2016-126 pour élaborer le PCAET qui est composé de la façon suivante :

Un **diagnostic** où sont rappelés le cadre réglementaire et le contexte national et régional. Il comprend une synthèse avec les chiffres-clés du territoire :

- Un état complet de la situation énergétique du territoire ;
- L'estimation des émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) et de leur potentiel de réduction ;
- L'estimation des émissions de polluants atmosphériques et de leur potentiel de réduction ;
- L'estimation de la séquestration nette de CO₂ et son potentiel de développement ;
- L'analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

C'est sur ce diagnostic que repose le processus d'élaboration de la stratégie et du programme d'actions Climat Air Énergie.

Une **stratégie** présentant les enjeux, les orientations et les objectifs du territoire :

- Une baisse de 93 % des émissions de gaz à effet de serre entre 2018 et 2050 ;
- Une augmentation de 260 % de la production d'énergies renouvelables ;
- Une baisse de 51 % des consommations d'énergies finale entre 2018 et 2050.

Un **programme d'actions** comprenant un tableau récapitulatif et une présentation précise de chaque action, notamment les éléments de coût et de suivi de celles-ci. Il a été coconstruit avec les acteurs du territoire et s'articule autour de 6 axes composés de 50 actions :

1. Habitat et urbanisme
2. Exemplarité de la collectivité
3. Décarbonation du monde économique
4. Mobilités du territoire
5. Développement des énergies renouvelables
6. Adaptation au changement climatique

Un dispositif de suivi et d'évaluation du plan a également été rédigé.

L'**évaluation environnementale stratégique (EES)** présente l'état initial du territoire avant la mise en œuvre du PCAET. L'EES permet de mesurer les impacts possibles du PCAET de la CAA par rapport à cet état initial de l'environnement. Elle comprend notamment une présentation de l'articulation du PCAET avec les autres documents, plans et programmes, la justification des choix retenus pour établir la stratégie climat air énergie, l'évaluation des incidences prévisibles sur l'environnement, l'évaluation des incidences Natura 2000, la présentation des mesures d'évitement, de réduction et de compensation et l'évaluation du dispositif de suivi et des indicateurs environnementaux.

Un **résumé non technique** du PCAET permet à l'ensemble des publics de mieux s'approprier le document.

1.2 L'élaboration du PCAET couplée à une démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)

La Communauté d'agglomération et la ville d'Auxerre ont choisi d'ancrer leur politique environnementale dans une démarche labellisée, offrant ainsi, une reconnaissance officielle de la qualité de leur politique énergie climat, avec le label « Territoire Engagé Transition Écologique ». Ce couplage entre l'élaboration d'un PCAET et cette labellisation présente de nombreux avantages :

- **Implication des services** pour réaliser un état des lieux des pratiques de la collectivité (fonctionnement et politiques publiques menées) ;
- Obligation de s'inscrire dans un **cadre stratégique** avec la détermination d'une vision politique et de principes directeurs correspondant aux 6 domaines du label ;
- **Structuration du plan d'actions** grâce à un référentiel permettant de couvrir tous les champs d'actions de la collectivité et **d'accéder à des bonnes pratiques** d'autres collectivités en France et en Europe ;
- **Processus d'évaluation et de suivi** avec la mise en place obligatoire d'un tableau de bord de suivi des actions et un tableau de bord de suivi d'indicateurs ;
- **Visites annuelles du conseiller**, au nombre de 3 sur un cycle de 4 ans permettant d'assurer un suivi des progrès réalisés et de l'avancement du plan d'actions.

Ce label est porté par l'ADEME qui accompagne les collectivités dans leur processus d'engagement qui s'apparente à une démarche de qualité permettant à la collectivité de s'inscrire dans une dynamique de progrès et d'amélioration continue sur les champs du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air.

Après un état des lieux initié en 2015, une première étoile a été attribuée à la ville d'Auxerre en juin 2017 par la Commission nationale du label avec un taux de réalisation potentiel de 39.5%. La prochaine étape est d'obtenir deux étoiles fin 2023 à l'échelle de la ville d'Auxerre et de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

1.3 Les obligations et les principes de la concertation pour l'élaboration d'un PCAET

La concertation, dite préalable, réalisée à cette étape de l'élaboration du PCAET solidaire, est régie par les articles L.121-15 – 19 et suivants du Code de l'Environnement. Les plans climats sont soumis à une évaluation environnementale de manière systématique et donc de ce fait, ils entrent dans les champs de la concertation préalable et du droit d'initiative.

L'article R.229-53, prévoit que la collectivité, en même temps qu'elle définit les modalités d'élaboration du PCAET, définisse les modalités de la concertation du public au cours de la procédure. Elles sont précisées aux parties prenantes lors de l'information écrite réglementaire. La CA de

l'Auxerrois a reçu un courrier en date du 3 octobre 2018 par le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Celui-ci encourage la CAA de consulter le public en associant les différents acteurs du territoire pour construire un projet politique vivant et ambitieux.

2 Les instances de gouvernance du PCAET

2.1 Le comité de pilotage (COFIL)

A chaque étape importante de la démarche, le COFIL est réuni pour valider les propositions des différents comités techniques, ateliers et groupes de travail constitués de groupes pluridisciplinaires d'élus, de partenaires et d'agents dont les activités sont en lien avec les thématiques traitées.

Il est constitué :

- Du Président de l'agglomération ;
- De l' élu référent PCAET de la collectivité ;
- D'un élu référent PCAET désigné par chacune des 29 communes de l'agglomération ;
- D'une représentation des partenaires identifiés parmi les services de l'état, les chambres consulaires, les associations, les syndicats et les fédérations professionnelles ;
- La direction générale des services ;
- Les directions des services.

2.2 Groupes de travail

Deux groupes distincts se réunissent régulièrement (à minima une fois par an) pour travailler sur différentes thématiques :

Le **Comité technique (COTECH)** : composé des services en lien direct avec la thématique concernée.

Les **ateliers thématiques** : groupe de travail restreint en fonction de la thématique choisie.

3 Les différentes étapes de concertation

3.1 Concertation avec le grand public et les acteurs du territoire

3.1.1 *Opération PEACT & LOVE*

La CAA, à l'aide du collectif des défricheurs, a choisi de donner une dimension positive et créatrice à l'élaboration de son PCAET (Cf. *Annexe 1*). Une conférence ainsi qu'un atelier poétique a été organisé au Silex d'Auxerre réunissant une trentaine de personnes. Les participants ont pu explorer une quinzaine de nouveaux métiers, activités et inventions décalées découlant des thématiques du climat.

Quelques mois plus tard, le Collectif des Défricheurs met en scène ces personnages et invention dans une « déambulation poétique » dans les rues d'Auxerre.

Cette opération, menée avec plusieurs partenaires locaux, a permis à une soixantaine de participants de partir à la rencontre des personnages et objets surprenants imaginés lors de la première étape.

3.1.2 *Le questionnaire en ligne*

Un questionnaire (cf. *Annexe 2*) mis en ligne du 06 au 31 mai 2019 a permis de récolter les contributions et avis des citoyens du territoire de l'agglomération, en matière d'énergie, de mobilité, de consommation et de climat. 206 répondants ont pu ainsi s'exprimer sur leur vision du territoire, leurs préoccupations et faire des propositions.

Bilan du questionnaire :

Les réponses apportées soulignent la nécessité d'avoir une vision globale des enjeux environnementaux, et d'agir de manière transversale. Les participants se sont montrés particulièrement préoccupés par la qualité de l'air respiré, par la diminution des espaces verts et par la nécessité de mettre en œuvre des mesures de protection de la biodiversité. La question de la qualité nutritionnelle de l'alimentation ressort aussi tout au long du questionnaire, avec la nécessité de faire évoluer les modes de consommation des habitants pour les rendre soutenables en disposant d'une alimentation plus locale et plus saine.

Le territoire majoritairement rural est vu comme un atout à préserver. L'urbanisme et les aménagements doivent donc être pensés pour limiter les impacts et notamment l'étalement urbain. Les centres villes doivent également être aménagés pour s'adapter au changement climatique : préservation et développement des espaces verts, lutte contre les îlots de chaleur, etc.

L'étalement du territoire rend de manière quasi obligatoire l'usage de la voiture individuelle. Un des enjeux sera de limiter cet usage en proposant des solutions alternatives (covoiturage, transport en commun, mobilités douces, etc.). Il est demandé que les infrastructures routières soient dorénavant adaptées et sécurisées à la pratique du vélo afin de permettre son développement.

Au niveau des aspects énergétiques, il ressort que 1/3 des répondants trouvent leur facture énergétique élevée et/ou estiment ne pas être en capacité de se chauffer correctement. Il serait donc nécessaire d'accompagner les habitants pour l'amélioration de leur logement.

Au niveau des énergies renouvelables, le biogaz, les réseaux de chaleur et l'eau chaude solaire sont les trois catégories plébiscitées.

3.1.3 Ateliers participatifs

Les résultats du questionnaire ont servi de support pour la préparation des ateliers de concertation qui ont été organisés en juin 2019 à destination des habitants, des associations, des élus, des techniciens et des partenaires.

L'information (Cf. *annexe 3*) était relayée dans les médias pour les citoyens et sur invitations pour les autres. Le but étant de viser un public large : du resto du cœur, au magasin d'ameublement en bois, en passant par les vendeurs de semences...

Au total, une centaine de personnes ont participé aux ateliers.

La **première série d'ateliers** a consisté à définir les orientations stratégiques énergétiques du territoire, à partir de l'outil Destination TEPOS. Le jeu est construit à partir d'études de potentiels du territoire afin de quantifier les efforts qui sont possibles de faire pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Il permet aux participants de s'interroger sur le niveau d'ambition du territoire en termes de transition énergétique (baisse des consommations) et les priorités pour le développement des énergies renouvelables. Plus que le résultat, le dialogue qui se met en place autour des choix d'actions est très enrichissant. Les réflexions furent menées sans prendre en compte le budget nécessaire.



Figure 1 : Outil destination TEPOS

La **deuxième série d'ateliers** orientée « plan d'actions » a consisté à recueillir des propositions concrètes pour construire la transition écologique. Cet atelier a été animé sous le format de world café. 4 sujets étaient proposés pour cadrer les débats : la consommation responsable, l'aménagement du territoire et la mobilité, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, et enfin la sensibilisation, la formation et la communication.

Chaque sujet avait des sous thématiques et les participants devaient avancer des actions en débâtant avec les autres personnes de la table. Au total, 268 actions ont été énoncées, les citoyens ayant été très prolifiques en actions concrètes.

En parallèle, les participants étaient invités à compléter une carte de la communauté d'agglomération pour y faire figurer les actions déjà en place.

3.2 Concertation avec les services

En 2019, les différents services et les agents concernés par la politique climat air énergie de la ville d'Auxerre et de l'agglomération de l'Auxerrois se sont réunis. L'objectif étant de présenter les grandes lignes du PCAET, la démarche de labellisation, et le rôle des différents agents dans cette nouvelle politique. Enfin, cette réunion a permis de mettre en place le COPIL et le COTECH.

En 2020, les différents services ont été sollicités par des entretiens qui se sont déroulés de la façon suivante :

- Introduction : rappel du diagnostic PCAET en lien avec le service ;
- Présentation et validation des indicateurs pour le suivi des actions du Plan climat ;
- Une discussion sur les actions déjà mises en place (état des lieux) et à mettre en œuvre (programme d'actions) du plan climat.

En 2022, une série de deux ateliers a été organisé regroupant les services de l'agglomération et des élus du territoire. Les participants ont pu travailler sur la base des enjeux identifiés dans le diagnostic et l'évaluation environnementale. Les objectifs de ces ateliers étaient à la fois de définir un niveau d'ambition du territoire en termes de réduction de consommation d'énergie, d'émission de gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable, mais aussi de travailler sur les enjeux prioritaires

dans chacun des domaines et de proposer des chemins pour atteindre ces niveaux d'ambition : quels leviers actionner ? quelles filières privilégier ?

6 thématiques ont été traitées : habitat et urbanisme ; monde économique (industrie, tertiaire, tourisme), mobilités ; collectivité exemplaire ; production d'énergies renouvelables ; adaptation au changement climatique.

L'ensemble de ces travaux ont été présentés en COPIL de juin 2028 pour validation et ainsi définir la stratégie. Les directions ont, à partir des éléments déjà travaillé précédemment, été réunies par groupe pour travailler sur un programme d'actions (*octobre 2022*).

Utilisation de Klaxoon à développer par Geneviève

3.3 Concertation avec les élus

En septembre 2019, un atelier à destination de la commission environnement a été organisé autour de la question « Quelle déclinaison du PCAET à votre échelle ? ». Cet atelier a permis de solliciter les élus du territoire peu présentés lors des ateliers de concertation (cf. *partie 3.3.3*) afin qu'ils énumèrent les actions effectives dans leur commune et fassent des propositions d'actions.



Figure 2 : Carte des actions mises en œuvre sur le territoire de l'Auxerrois

En octobre 2020, suite à la nouvelle mandature, un séminaire a été organisé pour présenter aux nouveaux élus la démarche du PCAET et travailler sur des actions à mettre en œuvre pour poursuivre la démarche qui a été réalisée de 2019 à 2020.

En juin 2022, le COPIL a validé les orientations travaillées par les services et élus (*déroulement de l'atelier au point 3.2*). Pour chaque thème, le COPIL devait valider par niveau d'ambition les orientations indiquées par le COTECH.

En octobre 2023, le COPIL a validé le programme d'actions du PCAET. Le projet de PCAET a ensuite été approuvé en conseil communautaire du mois de mars 2023.

4 Conclusion

L'élaboration du PCAET de la CA de l'Auxerrois a été impacté par de nombreux évènements : fusion des services de la ville d'Auxerre et de l'agglomération Auxerroise, COVID-19, nouvelle mandature qui a impliqué une réorganisation des services, etc. L'annexe 5 permet d'avoir l'ordre chronologique des différents réunions / ateliers.

Néanmoins, la Communauté de l'Auxerrois a décidé de s'impliquer dans l'élaboration de son PCAET pour permettre aux élus de s'emparer de la transition écologique. Les démarches PCAET et labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) ont été menées en étroite synergie, afin de constituer un seul projet global de transition écologique cohérent et lisible pour tous. Le PCAET au-delà du sens réglementaire du terme est ainsi vu comme le projet de transition pour le territoire, tandis que la démarche TETE est le volet nécessaire d'organisation interne de la collectivité pour mettre en œuvre ce projet.

5 Annexes

Annexe 1 : Invitation Opération PEACT & LOVE

OPÉRATION PEACT & LOVE

par le Collectif des Défricheurs



communauté
de l'auxerrois

((Venez inventer
les métiers durables
et drôles du futur))

Atelier de poésie publique sur le thème du Plan Climat

SAMEDI 23 MARS 2019
DE 15 À 18 HEURES AU SILEX À AUXERRE



Annexe 2 : Enquête climat, air énergie – Communauté d’agglomération de l’Auxerrois

Vous habitez les communes : VOUS ETES CONCERNE(E) !

Engagée dans le développement durable du territoire, la Communauté d’Agglomération de l’Auxerrois réalise son PCAET « Plan Climat Air Énergie Territorial ».

Un PCAET correspond à une stratégie de territoire, déclinée en programme d’actions partagées entre les collectivités, entreprises, associations et les habitants, pour lutter contre le changement climatique et s’adapter à ses effets. Concrètement, c’est une démarche qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l’air, à réduire les consommations d’énergie, à développer les énergies renouvelables...

Mettre en place un Plan Climat sur son territoire, c’est maîtriser les coûts de l’énergie, préserver notre santé, notre qualité de vie, développer l’économie locale... c’est savoir se saisir des atouts et des opportunités de notre territoire !

Pour construire ensemble cette démarche, nous avons besoin de vos contributions, de vos avis.

Que se passe-t-il ici et maintenant en matière d’énergie, de mobilité, de consommation, de climat ? Quels sont nos atouts ? Nos faiblesses ? Faites-nous connaître vos initiatives et vos idées ?

Voici quelques questions pour démarrer ensemble ce projet d’avenir.

VOUS CONNAITRE

1. Etes-vous engagé-e dans une association locale investie dans le développement durable ?

Oui Non

2. Etes-vous élu-e du territoire ?

Oui Non

3. Votre commune de résidence

.....

4. Quel est pour vous le principal enjeu en matière d’adaptation au changement climatique ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> La protection de la biodiversité | <input type="checkbox"/> Les déplacements |
| <input type="checkbox"/> La préservation et l’amélioration de notre cadre de vie | <input type="checkbox"/> L’alimentation et la santé |
| <input type="checkbox"/> L’évolution des modes de consommation | <input type="checkbox"/> La gestion des déchets |
| <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser) : | |

5. Au quotidien, quelles nuisances vous semblent le plus impacter votre santé et votre qualité de vie (1 plus important / 5 moins important)

.... La pollution de l’air

.... Le bruit

.... La qualité nutritionnelle de votre alimentation

.... La diminution des espaces verts dans les secteurs les plus urbanisés

... L'usage de produits potentiellement dangereux : produits ménagers, pesticides...

6. Quel est pour vous l'objectif prioritaire à atteindre du notre territoire ?

- Le développement des transports en communs et modes doux de déplacement (vélo, marche à pied ...)
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments (logements et tertiaire)
- La production d'énergie renouvelable
- Changer nos habitudes de consommation
- Faire de la transition écologique une opportunité sociale en développant l'emploi et en luttant contre la précarité
- Agir auprès du monde agricole
- Autre (veuillez préciser) :

7. Vos commentaires / suggestions ?

.....
.....
.....
.....
.....

LA MAITRISE DE L'ENERGIE

8. En hiver

- Mon logement est bien chauffé, ma facture énergétique est raisonnable
- Mon logement est bien chauffé, ma facture énergétique est très élevée
- Je n'ai pas les moyens de chauffer confortablement mon logement

Remarques :

.....
.....
.....

9. Qu'est ce qui vous permettrait de faire des économies d'énergie dans votre logement ?

- Etre sûr-e de ne pas perdre en confort de vie
- Des aides financières pour isoler mon logement et/ou changer mes équipements (radiateurs, chaudière, chauffe-eau)
- Des conseils techniques (accompagnement pour la réalisation des travaux, trucs et astuces...)
- Des artisans référencés pour leurs compétences et leur sérieux
- Autres (veuillez préciser) :

10. Selon vous, votre commune met-elle en pratique des mesures d'économie d'énergie ?

- Oui
- Oui mais pas suffisamment
- Non
- Je ne sais pas
- Précisez votre réponse :

.....
.....
.....

11. Quelle devrait-être la priorité de la Communauté de l'Auxerrois ?

- Aider les habitants à faire des économies d'énergie (conseils techniques, aides financière, ...)
- Faire des économies d'énergie sur ses propres bâtiments en améliorant simplement les usages (pas d'investissement dans la rénovation)
- Réduire les consommations de l'éclairage public
- Rénover ses propres bâtiments pour les rendre plus performants et économes / améliorer les usages
- Autres :

PRODUIRE DES ENERGIES RENOUVELABLES

12. Utilisez-vous ou produisez-vous des énergies renouvelables au sein de votre foyer ? (bois de chauffage, eau chaude sanitaire, photovoltaïque, fournisseur d'électricité verte, pompe à chaleur...)

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

13. Quelles seraient les mesures qui vous permettraient de consommer ou de produire des énergies renouvelables ?

- Des aides financières
- Un conseil technique neutre et de confiance
- Un accès facilité au crédit
- C'est trop compliqué ou non faisable pour mon logement

Commentaires :
.....
.....
.....

14. Selon vous, quelles énergies renouvelables de la Communauté de l'Auxerrois devrait-elle développer ?

	Prioritaire	Non prioritaire	Inutile	Je ne sais pas
La production d'électricité photovoltaïque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'eau chaude solaire pour les logements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La production de biogaz (à partir des déchets ou de sous-produits agricoles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'hydroélectricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les réseaux de chaleur fonctionnant aux énergies renouvelables (bois, géothermie) pour alimenter les logements et les bureaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'éolien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

.....

VOS PRATIQUES DE CONSOMMATIONS ET LEURS EVOLUTIONS

15. Vous faites vos achats de préférence :

- En grandes surfaces
- Sur le(s) marché(s)
- Sur internet
- Via les circuits courts locaux (AMAP, paniers producteurs, magasins de producteurs, etc.)
- Autres (veuillez préciser) :

Autres (veuillez préciser) :

.....
.....
.....

SE DEPLACER SUR NOTRE TERRITOIRE

20. Quel mode de transport utilisez-vous le plus fréquemment pour vos déplacements quotidiens ?

- La voiture, seul
- Le bus
- Le covoiturage
- A pied, trottinette, rollers...
- Le vélo

Autres (veuillez préciser) :

.....
.....
.....

21. Qu'est-ce qui vous inciterait à moins utiliser votre voiture personnelle « en solo » ?

- Des transports en commun aux horaires plus fréquents
- Des commerces et services accessibles sans avoir recours à la voiture
- Un covoiturage organisé
- Un service d'autopartage
- Des pistes cyclables sécurisées
- Autres (veuillez préciser) :

.....
.....
.....

22. Quelles seraient vos propositions pour améliorer la mobilité durable sur le territoire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

AGIR EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

23. Pour lutter contre le changement climatique, seriez prêt(e) à faire évoluer vos pratiques à condition que (1 choix possible) :

- Le coût soit raisonnable
- Les entreprises soient les premières à agir
- Les alternatives proposées soient efficaces (qualité des services...)
- Je ne me sens pas concerné(e), je fais déjà beaucoup
- L'impact de vos changements d'habitude
- La collectivité et les pouvoirs publics

soit avéré

s'impliquent fortement (donnent l'exemple)

Je ne sais pas

Autres (veuillez préciser) :

.....
.....
.....

EN CONCLUSION

24. Selon vous, quel est le point fort de notre territoire sur l'ensemble de ces sujets ?

.....
.....
.....
.....

25. Et sa principale faiblesse ?

.....
.....
.....
.....

26. Avez-vous des initiatives à nous faire connaître sur ces thématiques ?

.....
.....
.....
.....

27. Proposez-vous 3 actions que le territoire pourrait mettre en œuvre en faveur de la lutte contre le changement climatique ?

Proposition 1 :

Proposition 2 :

Proposition 3 :

Annexe 3 : communication ateliers concertation

**L'agglo fait son
Plan Climat**

Participons !

Du 06 au 31 mai
Enquête en ligne
Partageons vos avis, préoccupations, attentes
et pratiques sur www.agglo-auxerrois.fr

Dimanche 02 juin 2019 de 10h à 12h
Déambulade poétique
Parc Paul Bert - 5 rue Germain Bénard à Auxerre

Vendredi 14 et Jeudi 27 juin de 18h30 à 21h30
Ateliers participatifs
Faire face aux changements climatiques ?
Nos ambitions communes : stratégie et plan d'actions
Centre d'affaires des Boutisses - Avenue des Plaines de l'Yonne
(à proximité du parking Auxerrexpo à Auxerre)


communauté
de l'auxerrois

Infos et inscriptions sur agglo-auxerrois.fr

Annexe 4 : articles dans le journal



3- PLAN CLIMAT : DÉCLINAISON INTERNE

Outre les citoyens et les associations locales, l'Agglomération a mobilisé les 14 et 27 juin l'ensemble de ses services sur un atelier de co-construction de son Plan-climat Air Energie. Les agents ont pu ainsi être consultés sur les actions à mettre en place pour accélérer la transition écologique du territoire.

Comment ça va

Un chiffre
2 degrés au maximum, pas plus. Un Plan climat est cette augmentation de température d'ici 2100 comme enjeu. Si la réchauffement climatique était plus important, les scientifiques prévoient des bouleversements irréversibles sur les écosystèmes.

À LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE
NATURE. Une écobalade le 30 juillet. La direction du développement chargée de la Ville d'Auxerre organise le départ avec lieu depuis le nouveau équipement de Le départ aura lieu depuis le nouveau équipement de Le quartier des Pêcheurs, à la place du Cadran. Cette balade nature proposée le 30 juillet emprunte le parcours de l'Arbre-Sec et se passe notamment par le parc de l'Arbre-Sec et le passage notamment par le parc de l'Arbre-Sec et le parc de l'Arbre-Sec qui permet de découvrir la faune et la flore en ville. L'application écobalade, téléchargeable gratuitement, permet d'identifier les espèces animales et végétales que l'on peut rencontrer au cours de la randonnée.

Auxerre → Vivre sa ville

ENVIRONNEMENT ■ Des Auxerrois partagent leurs idées pour faire face aux changements climatiques
Des idées vertes pour le plan climat

Des Auxerrois se sont investis pour proposer différentes façons d'adopter une conduite éco-responsable dans le cadre du plan climat.

QUESTIONNAIRES
Réponses. Près de 200 Auxerrois ont répondu à l'enquête mise en ligne du 6 au 31 mai sur le site de l'agglomération auxerroise.

Enjeux. La protection de la biodiversité (41 %) et l'évolution des modes de consommation (21 %) sont les principaux enjeux en matière d'adaptation au changement climatique.

Priorités. Selon 73 % des sondés, l'objectif prioritaire à atteindre sur notre territoire est le « Plan de la transition écologique une opportunité sociale en développant l'emploi et en luttant contre la précarité ».

Actions. Près de la moitié des personnes interrogées estiment que l'Agglomération doit aider les habitants à faire des économies d'énergie (notamment techniques, selon l'enquête) et, pour 40 %, elle doit aussi réduire les consommations de l'éclairage public. Le développement de l'eau chaude solaire pour les logements fait aussi partie des demandes (20 %).

Propositions. Tout d'abord, il s'agit de la communauté d'agglomération, une quinzaine d'Auxerrois ont participé à un atelier pour proposer des idées dans le cadre du plan climat, nous a-t-elle dit.

Bonus des déchets. Tout comme le récepteur d'eau, un autre reçoit à l'avant très utile. Le concepteur permet de faire baisser considérablement le poids de ses déchets. Les participants de l'atelier auxerrois souhaitent un développement de son utilisation en y intégrant aussi les micro-compresseurs pour les déchets qui nécessitent de plus.

Des jeunes en immersion. Lors des ateliers, l'importance de la sensibilisation et de l'information au jeune public a souvent été mise en avant. Une piste est avancée : faire vivre aux jeunes des expériences pour qu'ils prennent conscience des conséquences de leurs actes, qu'ils soient positifs ou négatifs. Cela peut par exemple prendre la forme d'une visite d'un centre de tri des déchets ou d'une station de dépollution.

Un label local. L'idée avait déjà été évoquée par le passé dans le département : la création d'un label local, pourquoi pas dans l'esprit Made in Yonne. L'objectif affiché est de donner davantage de repères aux consommateurs.

Une redonne itinéraire. Pour faire baisser le poids des déchets, la mise en place de la redonne itinéraire à l'ensemble de l'Auxerrois a été proposée par certains citoyens.

Monnaie. La Caprène, la monnaie locale complémentaire, existe depuis un an. Il a été proposé de soutenir son développement pour favoriser l'économie locale.

À suivre... Toutes les propositions se sont concrétisées pas. Seules les pistes les plus pertinentes et les plus utiles seront intégrées à un plan d'actions qui devrait être présenté par l'Agglomération au cours du premier semestre 2020.

ENVIRONNEMENT ■ Le Plan climat air énergie en ateliers participatifs dès ce soir

Un plan à façonner ensemble

La Communauté d'agglomération de l'Auxerrois lance ce vendredi des ateliers participatifs pour créer son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Et compte sur les habitants des 29 communes de l'Auxerrois.

Vincent Thomas
vincent.thomas@centrefrance.com

« **E**ngagée dans le développement durable du territoire », la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois s'est lancée dans la réalisation de son Plan climat air énergie territorial. Un dispositif déjà enclenché dans l'Avallonnais ou la Puisaye-Forterre.

« Un PCAET correspond à une stratégie de territoire, déclinée en programme d'actions partagées entre les collectivités, entreprises, associations et les habitants, pour lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets », décrit la CA.

« **Une occasion de se faire entendre** » La démarche vise à réduire émissions de gaz à effet de serre, consommations d'énergie, à améliorer la qualité de l'air, ou encore à développer des



RENDEZ-VOUS. Les citoyens de l'Auxerrois sont invités à deux ateliers les 14 et 27 juin, de 18 h 30 à 21 h 30, au centre d'affaires des Boutisses, près d'Auxerreexpo. PH. D'ILLUSTRATION J. FULLERINGER

énergies renouvelables. Santé, qualité de vie, économie locale, mobilité... Pour construire la stratégie et le plan d'actions du PCAET, l'intercommunalité en appelle aux « retours et idées » des habitants des 29 communes de l'Auxerrois, via deux ateliers de travail, prévus ce soir de 18 h 30 à 21 h 30, au centre d'affaires des Boutisses, près d'Auxerreexpo (salle de réunion du rez-de-chaussée du bâtiment D).

L'atelier de ce soir, « en petits groupes », aura pour but d'établir les ambitions et la stratégie du PCAET. Celui du jeudi 27 juin, sous forme de « World Café », dressera des « actions concrètes sur notre territoire ».

« Même si toutes ces propositions ne pourront être suivies à la lettre pour des raisons budgétaires ou techniques, ces solutions et initiatives viendront enrichir les prochaines étapes du plan climat, qui se

dérouleront sur plusieurs années », précise Christian Sautier, directeur de la relation citoyenne de la CA. « Cette participation ouverte aux citoyens est aussi une occasion de se faire entendre, tout en communiquant avec les participants de façon ludique, dynamique, sous forme d'échanges simples et à dimension humaine ». ■

➔ **Renseignements.** Au 03.86.72.43.30. Inscriptions possibles sur le site www.agglo-auxerre.fr